

FIN PROGRAMEE DES HANGARS PHOTOVOLTAÏQUES GRATUITS



Réalisations en cours sur la centaine de projets développés



SOFISEP **ENERGIE & ENVIRONNEMENT**
depuis 1987
GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE



PRESTATIONS

HORS FONDATIONS – HORS BARDAGE

CONDITION PRINCIPALE

Transformateur Haute Tension à moins de 150 mètres

A NOTRE CHARGE

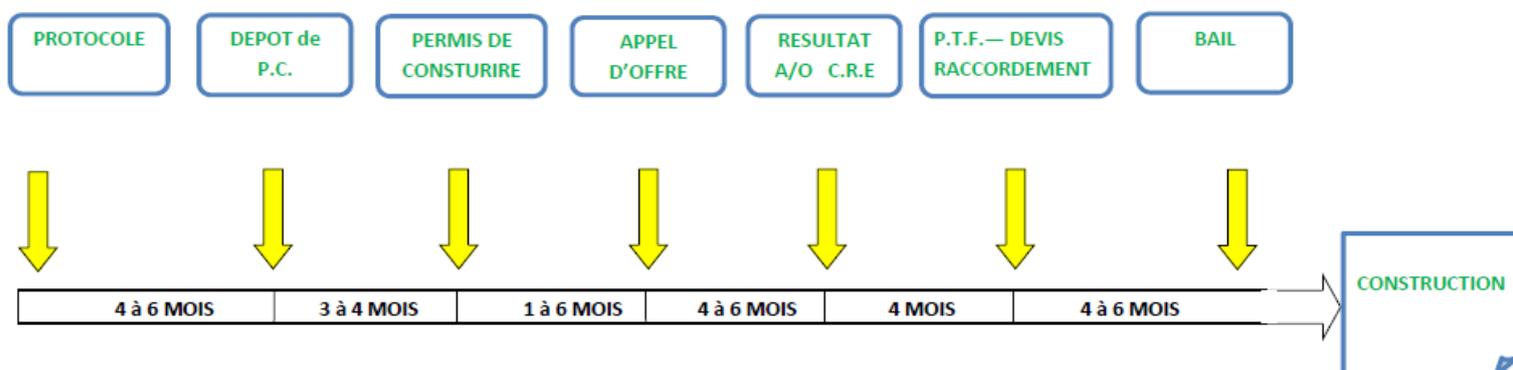
- Géomètre
- Permis de construire
- Demande ERDF
- Etude de sol
- Notaire
- Charpente
- Toiture
- Raccordement ERDF
- Etanchéité pendant 30 ans



A VOTRE CHARGE

- Terrassement
- Fondations
- Frais de dossier

PLANNING PREVISIONNEL DETAILLE DE L'EVOLUTION DU PROJET



Délai de réalisation prévisionnel : 20 à 36 mois

(Document non contractuel)

FRAIS DE DOSSIER

Hangars minium 1 800m²

	CONDITIONS DE PAIEMENT	MONTANT TOTAL H.T.	ECHEANCIER TTC.	ECHEANCIER TTC
2 chèques à la signature du protocole	COMPTANT	5 000€	⇒ 3600€TTC encaissable à la signature ⇒ 2400€TTC encaissable à l'obtention du P.C.	6 000€
Ou 3 chèques à la signature du protocole	3 FOIS EN 3 MOIS	5 700€	⇒ 2280€TTC mois 1 ⇒ 2280 €TTC mois 2 ⇒ 2280 €TTC mois 3	6 840€
Ou 6 chèques à la signature du protocole	6 FOIS EN 6 MOIS	6 000€	⇒ 1200 €TTC mois 1 ⇒ 1200€TTC mois 2 ⇒ 1200€TTC mois 3 ⇒ 1200€TTC mois 4 ⇒ 1200€TTC mois 5 ⇒ 1200€TTC mois 6	7 200€

A QUOI CORRESPONDENT LES FRAIS DE DOSSIERS

1 - Permis de construire :

Nous déposons le permis de construire à votre nom.

2 – Participation aux frais de développement :

A ce jour, nous avons passé le cap des 100 dossiers sur la région Midi-Pyrénées et le cap des 300 dossiers sur l'ensemble de la région Sud – Sud Est de la France. A ce stade, il ne s'agit plus que de la participation du bailleur aux frais de développement du projet. Le budget de développement d'un projet (tout compris : prestation + main d'œuvre) se situe entre 22 000 et 25 000€.H.T. en fonction de différents paramètres. Ces 5 000€.H.T. correspondent à l'apport de 25% qui nous permet de nous faire débloquent une ligne de crédit de 20 000€ par dossier par un organisme financier et nous permettre de développer les projets car sans ce système il nous serait impossible de continuer le développement.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT **GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE**

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: THUBIERE Pascal
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08218414R0008
 DATE: 12 JANVIER 2015
 MAIRIE: VAISSAC 82
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 56001 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: HANGAR agricole avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: DELMAS Olivier
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08218414R0009
 DATE: 12 JANVIER 2015
 MAIRIE: VAISSAC 82
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 45567 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,60 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: HANGAR agricole avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: SAS ANDRIEU-AMBLARD
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08127615A0001
 DATE: 02 JUIN 2015
 MAIRIE: SALVAGNAC 81
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 50110 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 9,90 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: HANGAR de STOCKAGE avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: MAIRIE GRAPULHET
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08110513E0004
 DATE: 20 SEPTEMBRE 2013
 MAIRIE: GRAPULHET 81
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 13851 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: BATIMENT de STOCKAGE avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: GAEC du BAYLOU
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08131714A0011
 DATE: 12 FEVRIER 2015
 MAIRIE: VILLEFRANCHE 81
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 11015 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: BATIMENT agricole avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: GAEC de PIECH MERCOU
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08115514A0008
 DATE: 17 MARS 2015
 MAIRIE: MARSAL 81
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 35535 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1200 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: BATIMENT agricole avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: LAVILLE STEVEN
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08119713A0002
 DATE: 03 JANVIER 2014
 MAIRIE: NOAILLES 81
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 20296 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: HANGAR de STOCKAGE avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: GAEC de PIECH MERCOU
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 08115514A0008
 DATE: 17 MARS 2015
 MAIRIE: MARSAL 81
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 35535 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1200 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: BATIMENT agricole avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
 PROPRIETAIRE: GAEC de PEYRELOUS
 PERMIS DE CONSTRUIRE: 081308150001
 DATE: 18 MARS 2015
 MAIRIE: VALENCE d'ALBI
SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT
 GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 32227 m²
 SUPERFICIE DU PLANCHER: 1800 m²
 HAUTEUR AU SOL: 10,70 mètres
 NATURE DES TRAVAUX: BATIMENT agricole avec TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

VU DANS LA PRESSE

ENTREPRISE LOCALE

N°1
 en OCCITANIE...

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance car c'est grâce à vous que nous sommes aujourd'hui **N°1 dans le GRAND SUD - OUEST** pour le développement et la construction de projets de **HANGARS PHOTOVOLTAÏQUES GRATUITS**. En effet à ce jour, nous représentons **1 projet sur 5** au niveau national.



CONDITIONS REQUISES POUR VALIDER UN PROJET :

- > Transformateur haute-tension à moins de 150m
- > Être agriculteur, artisan, industriel
- > Projet s'inscrivant dans le développement de l'activité.

SOFISEP ENERGIE & ENVIRONNEMENT

depuis 1987

GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE



LES DIFFERENTES ETAPES DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE

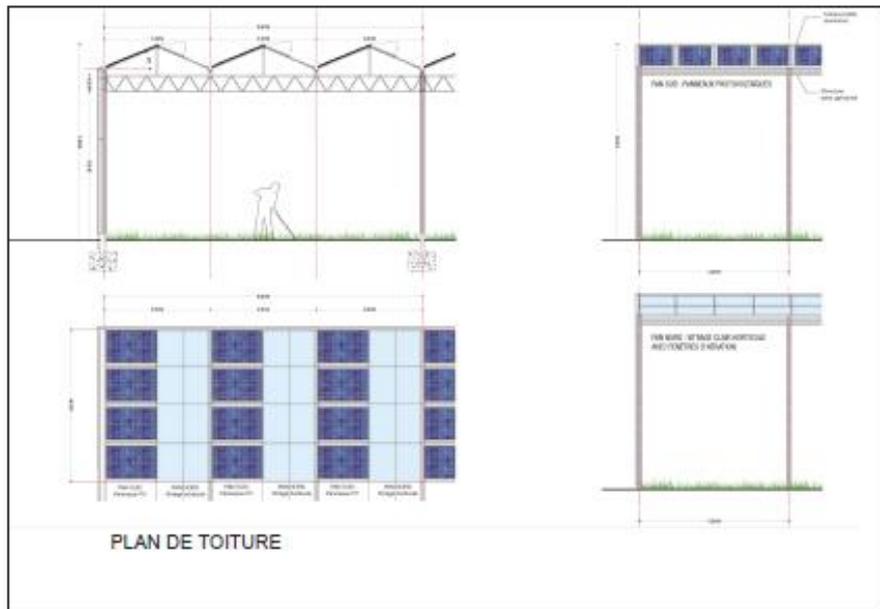
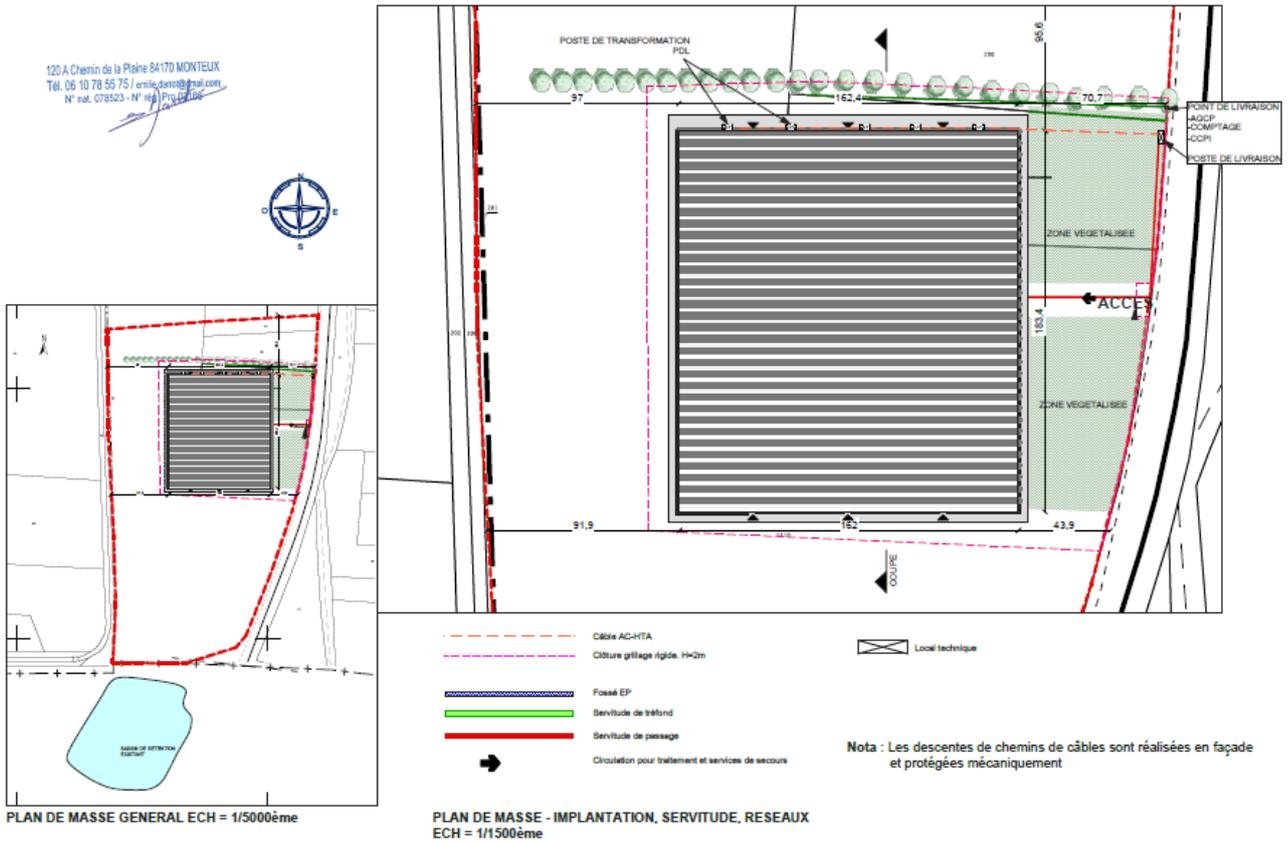


SERRES PHOTOVOLTAÏQUES

La première serre photovoltaïque conçue par des professionnels pour des professionnels



120 A Chemin de la Plaine 84170 MONTEUX
 Tél. 06 10 78 55 75 / energie@sofisep.com
 N° nat. 078523 - N° rég. 1701000000





LES AVANTAGES DE NOS SERRES PHOTOVOLTAÏQUES

LUMIERE

Les dernières évolutions apportées, après consultation des utilisateurs, nous ont permis d'atteindre un rendement lumineux supérieur à 80% ! Une première pour des serres photovoltaïques.

PROTECTION UV

C'est aussi lors de cette évolution que nous avons remplacé un matériau traditionnel classique pour un matériau moderne technique, ce qui nous a permis de réduire au maximum le rayonnement ultra-violet et l'effet « loupe » à certaines heures de la journée, ce qui évite de blanchir certaines zones.

SECURITE DES PERSONNES

Les matériaux utilisés pour la fabrication des serres vous permettent d'accueillir employés et public en toute sécurité.

SECURITE DES CULTURES

Grace a des systèmes d'ouverture et de fermeture centralisés de la toiture et des côtés, vous pourrez en quelques minutes sécuriser vos cultures. De plus les matériaux sont plus isolants que les matériaux habituellement utilisés (verre...)

VOLUME

Avec une hauteur au faitage de 6 mètres, le volume exploitable est maximum et les conditions de travail optimisées.



SOFISEP depuis 1987 **ENERGIE & ENVIRONNEMENT**
GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE





PRESTATIONS

CONDITION PRINCIPALE

Transformateur Haute Tension à moins de 150 mètres

A NOTRE CHARGE

- Géomètre
- Permis de construire
- Demande ERDF
- Etude de sol
- Notaire
- Fondations
- Charpente
- Toiture pour modules photovoltaïques
- Bardages et rideaux des côtés
- Système d'ouvrant non motorisé versant nord pour l'aération
- Collecteur d'eau pluviale
- Bassin de rétention
- Raccordement ERDF



A VOTRE CHARGE

- Terrassement
- Frais de participation au développement du projet

FRAIS DE DOSSIER

(non remboursables)

SERRES DE 15 000 à 30 000m²

	CONDITIONS DE PAIEMENT	MONTANT TOTAL H.T.	ECHEANCIER TTC.	ECHEANCIER TTC
2 chèques à la signature du protocole	COMPTANT	7 500€	⇒ 4 800€TTC encaissable à la signature ⇒ 4 200€TTC encaissable à l'obtention du P.C.	9 000€
Ou 6 chèques à la signature du protocole	6 FOIS EN 6 MOIS	9 000€	⇒ 1 800 €TTC mois 1 ⇒ 1 800€TTC mois 2 ⇒ 1 800€TTC mois 3 ⇒ 1 800€TTC mois 4 ⇒ 1 800€TTC mois 5 ⇒ 1 800€TTC mois 6	10 800€

SERRES DE 30 000 à 100 000m²

	CONDITIONS DE PAIEMENT	MONTANT TOTAL H.T.	ECHEANCIER TTC.	ECHEANCIER TTC
2 chèques à la signature du protocole	COMPTANT	10 000€	⇒ 7 200€TTC encaissable à la signature ⇒ 4 800€TTC encaissable à l'obtention du P.C.	12 000€
Ou 6 chèques à la signature du protocole	6 FOIS EN 6 MOIS	12 000€	⇒ 2 400 €TTC mois 1 ⇒ 2 400€TTC mois 2 ⇒ 2 400€TTC mois 3 ⇒ 2 400€TTC mois 4 ⇒ 2 400€TTC mois 5 ⇒ 2 400€TTC mois 6	14 400€

OMBRIERES A PARKING



SOFISEP **ENERGIE & ENVIRONNEMENT**
depuis 1987
GESTION de l'EAU et de l'ELECTRICITE

